

**Procès-verbal de la séance
du Conseil Communal d'Oron
tenue le lundi 12 décembre 2022
à la grande-salle d'Ecoteaux**

Présidence : M. Daniel Pasche
Scrutateurs : Mme Maude Chollet
M. Victor Agassiz
Secrétaire : Mme Lorraine Bard

Le Président, M. Daniel Pasche, ouvre la dernière séance du Conseil Communal de l'année à 19h30. Il souhaite la bienvenue aux Conseillères et Conseillers, aux membres de la Municipalité, au personnel communal ainsi qu'aux représentants de la presse.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour
--

1. Appel
2. Assermentation de M. Yann Ducros, suite à la démission de M. Daniel Bize
3. Procès-verbal du 10 octobre 2022
4. Communication du bureau
5. Communication de la Municipalité
6. Informations de M. Arnaud Wiesmann, ingénieur-conseil en infrastructures et réseaux d'eau
7. Préavis municipal no 18/2022
Budget de la caisse communale pour l'année 2023
8. Préavis municipal no 19/2022
Crédit d'investissement pour le remplacement de matériel informatique
9. Préavis municipal no 20/2022
Crédit d'étude pour le réservoir des Carboles à Les Thioleyres
10. Préavis municipal no 21/2022
Crédit pour une étude concernant le remplacement d'une conduite Chervettaz-Champ Franc
11. Préavis municipal no 22/2022
Crédit d'investissement pour la conduite EP du Closy à Les Thioleyres
12. Réponse au postulat déposé par Mme Hutmacher
Pour une chambre funéraire à disposition de la population d'Oron

13. Postulat Mme Bise Demay – Panneaux électoraux
Rapport de commission
14. Postulat Mme Hutmacher
Pour un gymnase (intercantonal) à proximité de la gare de Palézieux-Gare
15. Interpellation de M. Ernst
Gestion des espaces verts le long de la route de la commune d'Oron
16. Postulat Mme Dovat
Demande d'examiner la possibilité d'augmenter les heures d'ouverture des déchetteries sises sur le territoire communal
17. Divers et propositions individuelles

Appel

- 60 Conseillers sont présents sur 64. Le quorum étant atteint, le Président ouvre formellement la séance.

Assermentation de M. Yann Ducros en remplacement de M. Daniel Bize

- **Le Président du Conseil** informe qu'il faut assermenter M. Yann Ducros suite à la démission de M. Daniel Bize.
- **Le Président du Conseil** donne lecture de la prestation de serment.
- **M. Yann Ducros** prête serment et devient officiellement membre du Conseil Communal.

61 conseillers sont présents (sur 65) après cette asssermentation.

PV du 10 octobre 2022

- **Le Président du Conseil** demande s'il y a des corrections/modifications du procès-verbal.
- **M. Patrick Minet** indique qu'au point divers et propositions individuelles, il s'agit d'une rencontre « par » commune et pas « entre » commune à l'intervention de M. Olivier Sonnay, syndic.

- **Mme Sylviane Rey** fait le constat que les communications de la Municipalité ne sont pas assez complètes dans le procès-verbal. En effet, Mme Ryf avait indiqué un changement de prestataire à la cafétéria scolaire au 1^{er} janvier 2023 qui n'est pas indiqué dans le procès-verbal. Elle demande si c'est possible, à l'avenir, d'avoir un résumé par la Municipalité qui pourrait être intégré dans le PV.
- **Le Président du Conseil** a pris note de cette remarque et précise que tout le monde a entendu les communications de la municipalité lors de ce Conseil, étant donné que chaque conseiller était présent. Le bureau a pris note et va regarder avec la Municipalité.

Communications du bureau

- **Le Président du Conseil** annonce que le bureau du conseil va évaluer dans le courant du début d'année prochaine la nécessité d'une révision du règlement du conseil communal.

Communications de la Municipalité

- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, souhaite la bienvenue à tous, il fait part des communications suivantes :

Crise énergétique : la Municipalité a envoyé un courrier aux entreprises de la commune pour les sensibiliser à l'économie d'énergie et elle a annoncé les directives dans le journal le Courrier. M. Sonnay précise qu'il y aura des dépenses extraordinaires suite à l'achat de génératrices et à des modifications électriques nécessaires pour les deux points de rencontres d'urgences qui seront situés à la cafétéria du Centre sportif et à la voirie à Oron-la-Ville.

Gymnase à Palézieux-Gare : la Municipalité a fait une proposition au canton en date du 27 septembre dernier. Il n'y a actuellement pas de réponse, seulement un accusé de réception. Les démarches vont être longues.

Plan de législature : ce dernier sera présenté au premier conseil de 2023.

Le préavis 22/2023 « Crédit d'investissement pour la conduite EP du Closy à Les Thioleyres » est retiré par la Municipalité étant donné le préavis négatif de la commission ad hoc.

- **Mme Monique Ryf, Municipale**, annonce les communications suivantes :

Fait un point de situation sur l'entente scolaire intercommunale avec Maraçon. L'administration communale d'Oron a repris la gestion administrative de l'entente suite au départ d'une collaboratrice. Elle remercie chaleureusement le personnel communal pour le travail effectué à ce jour.

Réception des nouveaux citoyens, 7 personnes présentes sur une soixantaine d'invitations. La commune a offert un sac de sport et linge à l'effigie de notre commune qu'il est également possible d'obtenir au prix coutant de CHF 50.-

Sondage pour la jeunesse : ce dernier est prêt et sera transmis aux jeunes de 12 à 25 ans de la commune.

- **Mme Anne-Cécile Uldry, Municipale**, fait part des communications suivantes :

Face aux incivilités connues sur le territoire communal, la Municipalité a décidé d'engager prochainement une entreprise de sécurité pour quelques semaines.

Déchetterie: des bacs de récupération du sagex sont à disposition. Swisspor s'occupe de les récupérer.

- **M. Romain Richard, Municipal**, informe que des travaux prévus courant de l'été 2023 auront lieu pour les équipements sportifs du collège.
- **M. Thierry Menétrey, Municipal**, annonce les ventes du congélateur de Chesalles-sur-Oron et de la ferme du Haut Crêt au Tavernes.

Informations de M. Arnaud Wiesmann, ingénieur-conseil en infrastructures et réseaux d'eau

- **Le Président du Conseil** passe la parole à M. Wiesmann pour une présentation.
- **M. Arnaud Wiesmann, ingénieur-conseil**, fait une présentation claire et complète du réseau d'eaux et répond aux questions suite à sa présentation.

PREAVIS N° 18/2022 Budget de la caisse communale pour l'année 2023

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la commission des finances.
- **M. Cédric Ottet**, Président de la commission des finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, donne une information sur les collèges qui ont été fermés. Plusieurs locaux dans les collèges concernés sont loués ou vont l'être prochainement. Concernant le collège de Vuibroye, ce dernier se situe en zone d'utilité publique tout comme le collège des Tavernes. Celui de Châtillens se situe en zone agricole et la commune a mandaté le bureau d'architecture Ducrest Metzger pour avoir un projet. Le collège de Chesalles-sur-Oron a des grandes surfaces de locaux. La location de ces salles est en attente.
- **M. Patrick Minet** revient sur le plan d'investissement. Il constate que le réseau d'eau est sous-estimé et que l'endettement est grandissant. Par conséquent, il demande la planification des financements.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, informe qu'il y a des amortissements à prévoir. Il s'agit de chiffres indicatifs. Il faut être prudent avec la conjoncture et lors de la future présentation du plan de législature certains points seront plus compréhensibles.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, annonce que les coûts de rénovation du pont CFF situé à Oron-le-Châtel seront moins élevés que budgétisé.
- **M. Florian Meyer**, p. 108, Route d'Ecoteaux, constate que cette route a été refaite dernièrement et qu'il y en a encore 3 millions de prévu au budget.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, répond qu'il y a des trous qui se forment au-dessus de la laiterie d'Ecoteaux. Il faut prévoir un assainissement et éventuellement le changement des canalisations. De plus l'endroit est dangereux pour les piétons et il faut prévoir un aménagement.
- **Mme Christine Bise Demay**, p. 15, point personnel auxiliaire, constate que 20 personnes sont engagées comme auxiliaires. Elle demande comment ces salaires sont « ventilés ».
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, informe qu'il s'agit de salaires horaires qui sont dans différents services (patrouilleurs scolaires, conciergerie).
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée et passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 18/2022 est accepté à l'unanimité.

PREAVIS N° 19/2022
Crédit d'investissement pour le remplacement de matériel informatique

- **Le Président du Conseil** passe la parole aux Présidents de la commission ad hoc puis des finances.
- **M. Julien Grand**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.
- **M. Cédric Ottet**, Président de la commission des finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion. Il constate que la parole n'est pas demandée et passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 19/2022 est accepté à l'unanimité.

PREAVIS N° 20/2022
Crédit d'étude pour le réservoir des Carboles à Les Thioleyres

- **Le Président du Conseil** passe la parole aux Présidents de la commission ad hoc. Il précise que cette commission a étudié les trois préavis concernant les eaux et remercie ses membres pour le travail effectué.
- **M. Pascal Mayor**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.
- **M. Cédric Ottet**, Président de la commission des finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion. Il constate que la parole n'est pas demandée et passe au vote sur ce préavis.

Résultat : le Préavis 20/2022, est accepté à l'unanimité.

PREAVIS N° 21/2022
Crédit pour une étude concernant le remplacement d'une conduite Chervettaz-Champ Franc

- **Le Président du Conseil** passe la parole aux Présidents de la commission ad hoc et des finances.
- **M. Pascal Mayor**, Président de la commission ad hoc, donne lecture du rapport de sa commission.
- **M. Cédric Ottet**, Président de la commission des finances, donne lecture résumée du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres des commissions pour le travail effectué et ouvre la discussion.
- **M. Patrick Minet** fait remarquer que le projet de conduite longe la route cantonale n°701. Or, le Grand Conseil a adopté le 11 octobre dernier un exposé des motifs et projet de décret (EMPD) en faveur des aménagements cyclables. Ce décret assure une partie du financement des éléments de la stratégie cyclable 2035 du canton de Vaud. Dans cette stratégie cyclable une liaison du réseau utilitaire est identifiée comme passant par ce secteur. Comme précisé dans l'EMPD les aménagements cyclables de la stratégie cantonale peuvent empiéter sur les surfaces d'assollement

(SDA). M. Minet demande si une coordination pour les études et le chantier ne serait pas opportune. Il est toutefois conscient de l'urgence du remplacement de la conduite pour les habitants victime de la coloration de l'eau et ne souhaite pas que cette démarche engendre des retards.

- **M. Thierry Menétrey, Municipal**, rappelle qu'il s'agit d'une demande de crédit d'étude et que le bureau d'étude devra en tenir compte. Il relève qu'il y a urgence de changer cette conduite et que le préavis sera présenté rapidement.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée. Il passe au vote.

Résultat : le Préavis 21/2022 est accepté à l'unanimité.

PREAVIS N° 22/2022
Crédit d'investissement pour la conduite EP du Closy à Les Thioleyres

- **Le Président du Conseil** rappelle que ce préavis a été retiré par la Municipalité.

Réponse au postulat de Mme Hutmacher - Pour une chambre funéraire à disposition de la population d'Oron

- **Le Président du Conseil** passe la parole à M. Eric Ramseyer, Municipal.
- **M. Eric Ramseyer, Municipal**, informe que la Municipalité est d'accord avec ce postulat et qu'elle recherche actuellement un local/endroit où faire cette chambre funéraire. Une proposition sera faite au Conseil communal prochainement.
- **Mme Anouk Hutmacher** est contente car ce projet lui tenait à cœur.
- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée. Il clôt ce point de l'ordre du jour.

Postulat Mme Christine Bise Demay - Panneaux électoraux

- **Le Président du Conseil** passe la parole au Président de la commission qui été nommée pour établir un rapport sur ce postulat
- **M. Fabrice Chollet**, Président de la commission, donne lecture du rapport de sa commission.
- **Le Président du Conseil** remercie les membres de la commission pour le travail effectué et ouvre la discussion. La parole n'est pas demandée. Le Président passe au vote pour le renvoi du postulat en Municipalité.

Résultat : le renvoi du Postulat de Mme Christine Bise Demay en Municipalité est accepté avec 30 oui – 30 non et 1 abstention.

Le Président tranche pour le renvoi en Municipalité.

Postulat Mme Hutmacher - Groupe Parti Socialiste & sympathisant.e.s - Pour un gymnase (intercantonal) à proximité de la gare de Palézieux-Gare

- **Le Président du Conseil** passe la parole à Mme Hutmacher.
- **Mme Anouck Hutmacher** a pris note que la Municipalité a fait une demande au canton avant le dépôt de son postulat. Elle retire donc son postulat.

Interpellation de M. Ernst- Gestion des espaces verts le long de la route de la commune d'Oron

- **Le Président du Conseil** passe la parole à M. Ernst.
- **M. Patrick Ernst** présente son interpellation.
- **Le Président du Conseil** demande s'il y a le soutien de 5 membres du Conseil. Il constate que c'est largement le cas et ouvre la discussion.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, a pris connaissance de cette interpellation mais il précise qu'il faut bien distinguer le réseau routier communal et cantonal. La commune a plus de 70 km d'entretien de route à faire. Le ramassage des déchets avant la fauche s'effectue à la main. L'état a un système de fauche avec une télécommande et va regarder pour modifier des plantations d'arbres. La commune attend le premier bilan de l'état pour savoir comment faire. Il faut faire de l'éducation et sensibiliser les gens aux déchets sauvages. Il n'a malheureusement pas de recette miracle.
- **Le Président du Conseil** demande à M. Ernst si cette réponse lui convient ou s'il faut adopter une résolution.
- **M. Patrick Ernst** n'est pas satisfait de cette réponse.
- **Le Président du Conseil** informe qu'il lui faut un texte précis pour la résolution et qu'il avait fait un courriel dans ce sens à M. Ernst. Courriel qui est resté sans réponse à ce jour.
- **M. Patrick Minet** demande si c'est possible de faire un report à la séance suivante.
- **M. Patrick Ernst** est d'accord avec la proposition de M. Minet.
- **Le Président du Conseil** a pris note.

La résolution sur l'interpellation de M. Ernst est reportée à un prochain conseil communal.

Postulat Mme Dovat - Demande d'examiner la possibilité d'augmenter les heures d'ouverture des déchetteries sises sur le territoire communal

- **Le Président du Conseil** passe la parole à Mme Céline Dovat.
- **Mme Céline Dovat** donne lecture du postulat.
- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion.
- **M. Florian Meyer** demande quelle est la proportion d'habitants de notre commune qui vont à la déchetterie par rapport aux communes voisines.
- **Mme Anne-Cécile Uldry, Municipale** constate que les habitants de Granges vont à Palézieux et ceux de St-Martin et Chapelle à Oron-la-Ville, mais qu'elle n'a pas de chiffres exacts. Elle indique qu'elle s'était déjà interrogée sur une ouverture prolongée des déchetteries, mais certaines

communes du canton de Fribourg ont des projets de fusion. La proposition de mettre des bennes à disposition en continu peut poser un problème car il peut y avoir un mélange de déchets.

- **Le Président du Conseil** constate que la parole n'est plus demandée et passe au vote sur le renvoi du Postulat en Municipalité.

Résultat : le renvoi du Postulat en Municipalité est accepté par 52 oui, 1 non et 7 abstentions.

Divers et propositions individuelles

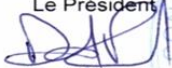
- **Le Président du Conseil** ouvre la discussion.
- **M. Philippe Demierre** trouve dommage de ne pas avoir eu de débat sur le postulat du gymnase. L'emplacement de Palézieux-gare est un signal fort pour le canton. Le nombre d'usagers de la gare est conséquent et il pense que les fribourgeois représentent le 50 % des usagers.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, est sensible aux arguments du postulat. Le canton a des critères très clairs. La Municipalité est consciente du développement de la gare et espère un entretien avec le canton. Il faudra voir la faisabilité, le débat est donc prématuré.
- **M. Hervé Hassler** demande pourquoi les sources de Bussigny partent au ruisseau ne sont pas prises en compte dans le réseau d'eaux.
- **M. Thierry Menétrey, Municipal**, indique qu'il s'agit d'eau de surface, la qualité est médiocre. Le captage est gardé par précaution.
- **Mme Maude Chollet** avait proposé 5 semaines de vacances annuelles pour le personnel communal et souhaite avoir un retour.
- **M. Eric Ramseyer, Municipal**, répond que le règlement du personnel sera présenté courant 2023 d'abord au canton et ensuite au Conseil Communal. La demande a été prise en considération.
- **M. Jean-Claude Grandchamp** constate la dangerosité de la circulation aux alentours de la gare de Palézieux et il souhaite savoir pourquoi il n'y a pas de banc à la gare routière à Oron-la-Ville.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, indique qu'il évite la gare de Palézieux. En venant depuis Granges, il y a des bacs. Depuis le centre de Palézieux, il a un virage et le parking. Difficile de mettre des obstacles car ils obstruent la visibilité. Il constate qu'il faut vraiment refaire la gare avec plus de sécurité. Concernant des éventuels panneaux pour réduire la vitesse, il n'est pas aisé de les installer car il y a des contraintes. Il prend néanmoins ce thème pour voir ce qu'il est possible d'améliorer.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, annonce que les travaux d'étude pour la gare ont repris. Ce projet avance mais la réalisation ne sera pas avant 2030.
- **M. Thierry Menétrey, Municipal**, rappelle que la position de la Municipalité n'a pas changé. Il faut refaire cette gare.
- **Mme Christine Bise Demay** revient sur le chlorothalonil et demande pourquoi il faut le mélanger les deux sources.
- **M. Thierry Menétrey, Municipal**, l'idée est de mélanger l'eau propre avec l'eau légèrement polluée afin de diminuer le taux de chlorothalonil. Actuellement, il n'y a pas de solution miracle, des études sont en cours afin de trouver un traitement.
- **Mme Céline Dovat** désire préciser que les agriculteurs sont conscients des mauvais produits utilisés par le passé et qu'aujourd'hui ils font différemment pour protéger le sol.
- **M. Mehdi Mesbah** demande à la Municipalité de rendre attentif les CFF sur le gel sur les quais de la gare.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, a pris note et va faire suivre aux CFF.

- **M. Christophe Rebetez** informe le Conseil communal que Mme Stéphanie Jubin fait partie du groupe de travail pour le sondage sur les jeunes en tant que présidente du Volleyball. Par cette information, il souhaite être transparent qu'il s'agit de quelqu'un du groupe de droite et centre droit. Il propose qu'à l'avenir chaque groupe politique soit représenté.
- **Mme Monique Ryf, Municipale**, indique que le groupe de travail a été fait sans les partis politiques et que Mme Jubin représente le volley-club. Une large distribution du questionnaire sera faite en janvier et sera envoyé par courrier aux 12-25 ans. Un forum aura lieu le 29 avril 2023 pour la communication des résultats. Le but étant d'impliquer les jeunes dans un futur projet.
- **Mme Sylviane Rey** revient sur les pointes de vitesses à la gare de Palézieux et demande si c'est possible de faire une zone 30km/h.
- **M. Daniel Sonnay, Municipal**, va regarder.
- **M. Olivier Sonnay, Syndic**, rappelle que la Municipalité est à disposition pour dialoguer et qu'elle est présente au marché de Palézieux à la belle saison. Il remercie tout le monde pour la collaboration et souhaite de belles fêtes de fin d'année. Une agape aura lieu après la séance.
- **Le Président du Conseil** remercie la Municipalité pour sa collaboration ainsi que les membres du bureau et souhaite à toutes et tous ses meilleurs vœux pour 2023.

La séance est levée à 22h00

Procès-verbal accepté par le Bureau du Conseil, le 19 décembre 2022

Au nom du Conseil communal

Le Président  Daniel Pasche	La Secrétaire  Lorraine Bard
---	--

